



L'éclairage public en rénovation

Le Val d'Ille-Aubigné poursuit la modernisation de son parc d'éclairage public grâce au soutien du syndicat départemental d'énergie (SDE 35). Pour éclairer au plus juste, mieux et moins cher.



la nouvelle salle omnisports communautaire à St Symphorien est entièrement équipée en LED.

➔ Aux abords des zones d'activités, des aires de covoiturage ou d'équipements publics majeurs comme les crèches ou les salles de sport, indispensables à la sécurité publique, la Communauté de communes compte 724 points lumineux sur son territoire, répartis sur 648 mâts et poteaux. L'éclairage public représente environ 1/3 de la facture d'électricité globale de la collectivité, évaluée à 170 000 €.

➔ La Communauté de communes est cliente d'un groupement de commandes animé par le SDE 35. La mutualisation des achats lui permet d'obtenir des tarifs avantageux sur l'achat de nouveaux lampadaires, équipés en LED. Le SDE 35 réalise l'ensemble des opérations de renouvellement d'extension du patrimoine d'éclairage public de la Communauté de communes.

➔ Actuellement, 1/3 des points lumineux fonctionnent en LED. La rénovation du parc existant se fait au fil de l'eau mais toutes les nouvelles implantations se font désormais en LED. Le SDE subventionne les travaux à hauteur de 20 %.

Les ampoules LED ont une très longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 100 000 heures. Les frais d'entretien sont pratiquement nuls. Elles consomment beaucoup moins d'énergie que les luminaires classiques pour offrir le même flux lumineux : jusqu'à - 90 % par rapport aux luminaires halogènes

ou à incandescence. Par ailleurs, la LED ne pollue pas et ne contient pas de substances chimiques dangereuses. Elle est facilement recyclable.

➔ L'amplitude horaire du parc d'éclairage communautaire varie selon les arrêtés municipaux. La tendance générale est à moins éclairer pour limiter les nuisances lumineuses qui affectent la biodiversité. A Melesse, les lampadaires s'éteignent à 20h puis se rallument seulement à 7h30. L'été, l'éclairage public est intégralement éteint à Montreuil-le-Gast, Vignoc ou Saint-Symphorien.

Quelques mâts solaires sont implantés au domaine de Boulet ainsi que sur les aires de covoiturage de Vignoc et Saint-Symphorien.

Dans les locaux occupés par les services du Val d'Ille-Aubigné, le passage aux LED se fait progressivement. Au siège de Montreuil-le-Gast, la consommation a baissé de -8 % l'an dernier.



Les services sont à pied d'oeuvre pour remplacer les luminaires dans les bâtiments communautaires.